Communications février 2023

Sécurité

Grille fermée à 8h45.
Pour la sécurité de nos enfants pouvez-vous veiller à refermer la grille derrière vous. Merci

Bulletin

Bulletin le 17 février. Il n'y a pas de réunion de parents prévue à la suite de ce nouveau bulletin. Il vous est possible, à tous moments de l'année, de prendre un rendez-vous avec un enseignant par le biais du journal de classe.

Absences

Nous rappelons qu'en cas d'absence, il est **impératif** de remettre un justificatif à l'enseignant.
2 types : 1) mot des parents : vous trouverez des talons à compléter dans la farde de communications. Ceux-ci devront être validés par la vérificatrice.
2) document officiel : documents d'un spécialiste, certificat, convocation, …

Nous vous demandons de prévenir l'école pour une absence de plus de 3 jours et de vous organiser, lorsque c'est possible, afin de récupérer les travaux, devoirs, leçons, …

A partir de 9 demi-jours d'absence sans certificat ou excuse valable, la direction doit impérativement le signaler à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire, service du contrôle de l'obligation scolaire.

Vidéo veillée

La vidéo de notre veillée est disponible sur notre site : **www.sainteunionfondamentaledour.be**
Nous pouvons, sur demande, la télécharger sur votre clé USB

Rappel

P1-P2 : Conférence pédagogique uniquement pour les P1-P2 le 13 mars.

➡ Pas d'école pour les P1-P2 le 13 mars

Dates

Afin de ne rien manquer, consultez le site : **www.sainteunionfondamentaledour.be**
→(onglet) informations pratiques

A noter dans vos Agendas !

Toute l'équipe éducative vous donne rendez-vous à la rentrée, le lundi 6 mars.